

Décision

Générale

colonial

Décision n° n°4 Mutations

n°4

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

10 janvier 1917

Numéro JO

n° 243 du 31/01/1917

Date du numéro

31 janvier 1917

TEXTE INTÉGRAL

Par décision en date du 10 Janvier 1917 ie nomme djama Farah (Aberawal) a été nommé ascari de 2ème classe, à compter du 1er Janvier 1917, en remplacement de l'ascari de 2ème classe Offane Myade démissionnaire.